

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEUVENT APPRENDRE LE FRANCAIS.

La nouvelle direction de l'Académie qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

VOYAGE A LA LUNE.

Mais, au moment de débarquer, tout l'équipage se trouva subitement incommodé: l'un avait la migraine? l'autre un rhume? celui-ci la crampé? celui-là un peu de fièvre? total, vingt-deux maladies différentes! Impossible de partir avec une pareille ambulance. Le public commençant à être impatient, l'inventeur fut obligé de promettre la moitié de la recette à l'animateur qui monterait seul dans la nacelle et tenterait le grand voyage; mais, comme personne n'osait se présenter, mon cousin La-tourne-perçà la foule, s'approcha de l'inventeur et lui dit: "J'accepte! donnez-moi la somme, et je m'embarque dans votre nacelle. Je n'ai pas peur, moi!" On lui compta la somme, et, après l'avoir empochée, il s'élance dans le ballon aux grands applaudissements de la foule. "Bah!" criait mon cousin, "est-ce que vous êtes assez simples pour croire qu'il y a du danger? Je suis bien sûr que ce ballon ne bougera pas plus qu'une masse de plomb!" En ce moment le corde fut coupée, et le ballon, chargé de gaz pour transporter vingt-cinq personnes, partit comme un éclair! Et s'éleva d'un bond à plus de cinq cents pieds." La foule cria: "Bravo!"

"Crew, 'Unwell,' 'Headache,' 'Cold,' 'Cramp,' 'Inventor,' 'To promise,' 'Half of the gate-money.' 'Would attempt,' 'Broke through,' 'I accept.' The money. 'The money was paid, lit., counted to him.' 'Pocketed it.' 'He jumped into.' 'Applause.' 'Simpleton.' 'Will not move any more than a lump of pig-lead.' 'Loaded.' 'Shot out like lightning.' 'Cleared more than five hundred feet at a bound.'

Les Tribunaux**COUR CIVILE DE DISTRICT.****Nouveaux procès.**

Mme Cecile Palmer Wild, vs. Frank G. Wild, séparation de corps et de biens.
Mose P. Nicholson vs. son épouse, divorce.
Bernhardt J. Zahn vs. Jno. R. Meyers, saisie immédiate, \$1000.
Dwyer Piano Co. vs. Richard B. Benton, séquestre, \$500.
Louis Grunewald Co. Ltd. vs. Mme Alfred Sanchez, séquestration, \$200.

Mme Amelia Weitzel Toupart, vs. Maurice Toupart, séparation de corps et de biens.

Geo Harwood Koppel vs. L. Robinou, ou Louis Robinowitz, saisie, \$75.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes, mercredi:

Mme Betty Durkes, veuve de feu Adolph Klaenschmidt; Eliza Webb Schoenland, veuve de Henry Weber.

Les personnes suivantes demandent l'autorisation d'emprunter: Mme Sophie Ruth Davenport et Mme Ida L. Chafran.

PREMIERE COUR DE CITE.**Nouveaux procès.**

Charles Noulet, vs. Frank Lintz, réclamation, \$21.25.

Forster Commagère vs. Jas. A. Carr, lot St. Philip, Ursulines, Marais et Liberty, \$1800. — Lautenschlaeger.

Robert Brown, vs. John F. McCoy, réclamation, \$9.50.

N. O. Ry & Light Co. vs. D. F. Steepon, réclamation, \$45.39; vs. F. M. Curtis, réclamation, \$8.75.

R. L. Schmidt, Inc. vs. Theodore Davis, réclamation, \$25.

Mme A. Leviton vs. A. P. Bonduquis, réclamation, \$90.50.

American Brewing Co. vs. W. L. Ollie, réclamation, \$90.

Emilie M. Babst Co. vs. Gov. W. Nicoll, réclamation, \$100.

Aug. Chabaud, Inc. vs. Paul Lacourrege, réclamation, \$22; vs. Hy. Roux, réclamation, \$20; vs. Chas. J. Wilcox et al, réclamation, \$5.30; vs. Chas. A. Liebel, réclamation, \$2.

Klein Bros. vs. Harry Mohler, réclamation, \$60.

Jno. J. McDermott vs. Percy H. Kauffman, réclamation, \$23.98.

vs. Wm. Roccaforte, réclamation, \$18.90.

Jules D. Feitel vs. L. Keefe et al, in solidio, réclamation, \$17.60.

Jas. W. Smither, vs. Andrew Gerde, réclamation, \$60; vs. Stanley C. Arthur, réclamation, \$49.96.

Fritz Jahncke, Inc. vs. Jose A. Morales, réclamation, \$170; vs. Rufus C. Bush, réclamation, \$11.65.

Ventes Inscrites**AU BUREAU D'ALIENATIONS.**

Mme Ellen Birtles à Albert Birtles, portion Cleveland, Canal, Solomon et Hennessey, \$900. — Buchmann.

John T. Williams, et als à Mme Mary S. Williams, intérêt lot Dryades, Baronne, Howard ave et Calliope; 1-2 lot Derbigny, Josephine et Melpomene; lot St. Patrick, Baudin, Olympian et D'Hemery, \$5000. — Loomis.

Joseph A. Blythe à Mme Den-

court; lot Scott, Baudin, Banks et Pierce, \$9000. — Montgomery.

Mme Geo. Clinehey à Crescent City Bldg and Homestead Assn., 2 lots Perdido, Poydras, Clara et Claiborne, \$800. — Staffor.

Mary E. Walker et als à German American Homestead, lot Prytan, Perrier, Peniston et Gen. Taylor, \$2400. — Meunier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1100. — Staffor.

George Koppel à John Burg, lot Lavergne, Bermuda, Delaronde et Pelican, \$3700. — Cahn.

Mary E. Walker et als à German American Homestead, lot Prytan, Perrier, Peniston et Gen. Taylor, \$2400. — Meunier.

Pine Grove Realty Co. à Jacob S. Dickerson et Alex James, lot Jena, Cadiz, Robertson et Freret, \$33.40. — Dreyfous.

Acquéreur à Isidore Singer, la même propriété, \$2000. — Dreyfous.

Mme Oscar Steed à Stephen Volkiger, intérêt dans un lot Magazine, Delachaise, Live Oak et Aline, \$30. — Beer.

Mme Thomas Booth à Geo. H. Kent, lot Camp, Peniston, Magazine et Gen. Taylor, \$2000. — Robt. J. Dupont.

Leopold Jansen à Ferd. S. Kaufman, bail de 3 étages No. 707-99 Canal, pour 60 mois à \$250 par mois.

Victor Carrano, et als à Thomas A. Carr, lot St. Philip, Ursulines, Marais et Liberty, \$1800. — Lautenschlaeger.

Emanuel L. Weil à Conservative Home Homestead Assn., lot Carrollton et City Park Avenues, Morzon Boulevard et Dumaine, \$3000. — Buchmann.

Acquéreur à Mme Willis P. Grimshaw, la même propriété, \$3300. — Buchmann.

Joseph Demourelle à Suburban Bldg and Loan Assn., lot Tremé St. Anne, St. Claude et Dumaine, \$550. — Loomis.

Henry H. Parker, et als à Felix Dreyfous, lot Burdette, Adams, Paul et Spruce, \$1500. — Shrif.

Bureau des Hypothèques.

Win. R. Gilbert à Frank Palms, \$2000. 1 billet, 3 mois, 8 pour cent, lot Pine, Birch, Lowerline et Green. — Manion.

Mme W. M. Featherston à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$1500. 1 billet, un an 7.1-2 pour cent, 2 lots Magazine, Delachaise, Aline, et Staffor.

Richard Shay à Wm. D. Dahmer, \$140. 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, 2 lots Macarty, Burdette, DeArmas et Adams. — Deibel.

Claude H. Smith à David E. Phillips, 2 lots Jasmine, Iris, Webster et Franklin, \$1000. — Dreyfous.

Stephen H. Alison à Jas. A. Robin, \$1000, 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, 2 lots Macarty, Burdette, DeArmas et Adams. — Deibel.

Stephen H. Alison à Jas. A. Robin, \$1000, 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, 2 lots Macarty, Burdette, DeArmas et Adams. — Deibel.

Richard Shay à Wm. D. Dahmer, \$140. 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, 2 lots Macarty, Burdette, DeArmas et Adams. — Deibel.

John Bacques à Isidore Meyer, \$1700, 4 billets, 6 pour cent, lot Egan, Rampart et St. Claude. — Charbonnet.

Veuve Andrien G. Anepohl à A. Lautenschlaeger, Jr., \$125. 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion Ma-

rais, lot Ferdinand, Urquhart et Port. — Weil.

Chas. W. Reeves à A. L. Stewart, \$500. 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion St. Andrew, Delachaise, La. Ave et St. David. — Saxon.

Jacob Yoerger à Mark A. Morse, \$4000. 4 billets, 4 à 4 ans, 8 pour cent, lot St. Claude, Marais, Louis, Cloutet et 2 lots Dauphine, St. Louis, Bourgogne et Toulouse. — Beer.

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Thalé, dans le Premier District de cette ville, à la vente qui sera faite le 22 octobre prochain, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui y trouvent élu qui y appartiennent en quelque manière, située dans le cinquième District de cette ville, devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, No.